**LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL (N° 1)**

|  |
| --- |
| **Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :**   * Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n’a pas été confirmé par un test de laboratoire. * Les MADO doivent toujours être signalées à la DSPublique afin qu’elle valide la démarche. * Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l’accord préalable de la DSPublique. |

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Service de garde : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Objet : Hépatite B**

Chers parents,

Chers membres du personnel,

Actuellement, au service de garde, un enfant est atteint d’hépatite B.

L’hépatite B est une infection du foie causée par un virus. Les enfants infectés présentent en général peu ou pas de symptômes, mais peuvent demeurer porteurs du virus toute leur vie. À long terme, l’infection par le virus de l’hépatite B peut causer des dommages au foie allant jusqu’à la cirrhose.

L’hépatite B se transmet principalement par le sang, par relation sexuelle ou de la mère à l’enfant pendant l’accouchement. L’hépatite B ne se transmet pas par l’air, les ustensiles, les accolades ou les baisers.

En service de garde, le risque de transmission est très faible. Cependant, le virus pourrait être transmis d’une personne infectée à une autre personne à l’occasion d’une morsure avec bris de peau, d’un contact entre le sang et une muqueuse (ex. : bouche) ou une plaie fraîche ou du partage accidentel de brosses à dents en présence de sang.

Toutes les mesures pour éviter le contact avec du sang ou le partage de brosses à dents sont déjà appliquées au service de garde; elles font partie des mesures de prévention de routine.

Il existe un vaccin contre l’hépatite B qui est administré gratuitement aux bébés depuis 2013 et à tous les enfants en 4e année du primaire depuis 1994. Étant donné la présence d’une personne atteinte d’hépatite B au service de garde, nous vous recommandons de faire vacciner votre enfant contre l’hépatite B si ce n’est déjà fait.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ou vous présenter au service de garde le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ : une séance d’information y sera donnée.

Merci de votre collaboration,

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(en lettres moulées)

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_